



L'ADJECTIF QUALIFICATIF COMME UN MARQUEUR DE SUBJECTIVITE DANS LE ROMAN *SILENCE, ON DEVELOPPE* DE JEAN-MARIE ADIAFFI ADE

KARAMOKO Mamadou

Grammaire et linguistique du français, Maitre-Assistant

Université Peleforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire

karamadou2002@ahoo.fr

Résumé : S'il est une partie du discours qui fonctionne en tant que composante sémantique dans le discours de Jean- Marie Adiaffi Adé, c'est, sans conteste, l'adjectif qualificatif dans ses différents modes de combinaison avec le nom. Il est révélateur des traces de la présence du locuteur dans la trame discursive, marquée par le jeu de la poésie de l'oralité. La présente étude se propose d'appréhender la contribution de l'adjectif qualificatif, dans l'interaction des protagonistes, comme un marqueur de subjectivité.

Mots clés : adjectif qualificatif, hypotyse, évaluatif, affectif, subjectivité.

QUALIFYING ADJECTIVE AS A MARKER OF SUBJECTIVITY IN JEAN-MARIE ADIAFFI ADE'S, "SILENCE, ON DEVELOPPE"

Abstract: If a part of speech has semantic component function in Jean-Marie Adiaffi Adé's novel, it is unquestionably qualifying adjective, when considering its syntactic combination mode with noun. It reveals discursive frame, marked by oral poetry sign. This study, through syntactic methodological framework, aims at apprehending the contribution of qualifying adjective in protagonists interaction as a subjectivity mark.

Keywords: Qualifying adjective, hypotyposis, evaluative, affective, subjectivity.

INTRODUCTION

L'adjectif qualificatif figure au rang des catégories grammaticales mineures en ce qu'il est subordonné au nom par les règles d'accord et de positionnement sur la chaîne parlée. Autrement dit, il ne doit sa survie qu'au nom, à tout le moins, sa marge d'autonomie est réduite. A ce sujet, J. Dubois et R. Lagane (1973, p.104), indiquent que « l'adjectif est un mot qui, sous le rapport de la syntaxe et sous le rapport du sens, dépend d'un nom ». La fréquence de l'adjectif qualificatif dans le discours de Jean-Marie Adiaffi Adé (désormais Adiaffi) est à la mesure de l'intérêt que l'écrivain porte à cette catégorie grammaticale. Comment et à quelle fin ce romancier ivoirien use-t-il de l'adjectif qualificatif dans son œuvre *Silence, on développe* ? En d'autres termes, quels en sont les propriétés syntaxiques et, corollairement, les effets de sens ?

Répondre à ces questions revient à effectuer une analyse descriptive et interprétative de cette catégorie grammaticale. Dans cette perspective, les principes de la grammaire fonctionnelle et ceux de la grammaire générative et transformationnelle guideront la présente étude. Ils permettront d'appréhender les différentes configurations structurelles de l'adjectif qualificatif sur l'axe syntagmatique. Cette étape sera suivie de la phase interprétative à partir des approches énonciative et pragmatique du discours. Aussi l'étude s'articulera-t-elle autour de deux parties, à savoir l'analyse des propriétés syntaxiques de l'adjectif qualificatif et ses implications sémantique et communicative.

1. PROPRIETES SYNTAXIQUES DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Dans le discours d'Adiaffi, le mode combinatoire des adjectifs qualificatifs est dominé par les faits de répétition. Leur fréquence d'apparition présente différentes configurations. Il y a le cas de réitération discontinue de l'adjectif qualificatif, caractérisé par le double emploi du même signifiant dans la phrase où il assume successivement les fonctions d'épithète et d'attribut du sujet comme dans l'énoncé ci-dessous :

- (1) A défaut de l'autre plaisir, il se contenta de celui, infini, des yeux : qu'elle est **belle**, la **belle** Aurore : un bijou des Dieux.
(Chap.1, p.22)

Dans cet énoncé, l'adjectif qualificatif se manifeste d'abord comme attribut du sujet, ensuite comme épithète dans le SN détaché en position finale qu'annonce le pronom personnel sujet « elle » par le mécanisme de la cataphore. Pour plus de clarté dans le cheminement du raisonnement, l'énoncé initial aurait été :

- (1') A défaut de l'autre plaisir, il se contenta de celui, infini, des yeux : que la **belle** Aurore est **belle** : un bijou des Dieux.

Comme on peut le voir, la répétition entame l'intégrité grammaticale de la phrase. Le respect des règles de construction exige l'économie, autrement dit, la troncation de l'épithète « belle » et de l'article « la » déterminant le nom propre « Aurore ». On pourrait alors obtenir en (1'') :

- (1'') Qu' Aurore est **belle** : un bijou des Dieux.

Si la répétition de l'adjectif attribut « *belle* » en (1) provoque une disjonction référentielle, elle produit dans le discours du personnage un effet d'insistance qui marque l'intensité du discours. Le même effet discursif s'observe

dans la réitération continue de l'adjectif qualificatif comme l'illustre la séquence suivante :

(2) Ce matin, au réveil, à Talouakro, la Liberté batifolait partout : elle voltigeait dans les cases, dans les champs, dans les rues. Les gens en étaient ivres : ils étaient **dingues, dingues, dingues. La liberté, c'est la folie.** (Chap. 4, p. 46).

Dans cette phrase copulative, les adjectifs qualificatifs en position d'attribut du sujet, se suivent sans outils de jonction par le jeu de la juxtaposition. Ils sont ainsi mis en relief au moyen de la virgule qui les détache. La répétition symétrique du même adjectif entame les règles de combinaison des unités linguistiques sur la chaîne parlée pour engendrer un fait de pléonasmie. Ce fait de langue est défini par M. Grevisse (1980, p.218) comme « l'abondance d'expression non exigée par l'énoncé strict de la pensée ». Il se caractérise par l'insertion, dans la chaîne discursive, de mots non nécessaires à la syntaxe et au sens. Le redoublement de l'adjectif « dingue » n'a aucune valeur informative. Toutefois, si sa réduplication est, sans conteste possible, tautologique, elle répond à un souci d'expressivité du discours : elle vise à capter l'attention de l'allocutaire, avec pour effet l'hyperbole. Outre la réitération du même adjectif qualificatif, les phrases d'Adiaffi mettent en jeu, dans le même syntagme, l'emploi d'adjectifs possédant avec le nom une base formelle commune. En témoigne la séquence ci-après :

'3) Le grand vide. Le silence, le grand silence. **Un silence silencieux** à force de silence qui se tait, ne dit mot. Ne souffle mot. (Chap.3, p.38)

Ici, le SN « un silence silencieux » est marqué par ce que G-E Sarfati (2001, p.33) dénomme « le prédicat topique intrinsèque ». En pratique, l'adjectif « *silencieux* » n'ajoute rien à la valeur linguistique du SN « *le silence* » qu'il détermine. Il procède simplement à un déploiement des topos (sémème) incorporé dans la signification dudit SN. La combinaison redondante « *un silence silencieux* » tient de la dérivation impropre, un processus qui, à croire P. Fontanier (1977, p.351) « consiste à employer dans une même phrase ou dans une même période plusieurs mots dérivés de la même origine ». La superfluité du modificateur (l'adjectif silencieux) du nom (silence) provoque, ici, une disconvenance syntaxique, à tout le moins, une « alliance grammaticale abusive »

selon l'expression de R. Georgin (1952, p.370). Toutefois, l'adjonction de ce modificateur renforce, par sa densité sémantique, la dimension plénitude du discours. En dehors de ces cas de superfluité lexicale, il se manifeste dans ce roman le phénomène d'empilement des adjectifs qualificatifs morphologiquement distincts. Considérons à cet effet les occurrences de l'énoncé suivant :

(4) Telle une enfant nue, telle la Liberté se promenait. **Palpitante, frémissante, bouleversante, émouvante, frétilante**, la Liberté passait. C'est fantastique. Extraordinaire. La Liberté nimbée de gloire. (Chap.2, p. 30)

Dans ce passage, la structure asyndétique de la phrase met en saillance, en début d'énoncé, une série d'adjectifs qualificatifs apposés au GN sujet « la Liberté ». Il s'ensuit un effet d'accumulation et, par ricochet, d'amplification des traits de caractère du personnage allégorique, la Liberté, notion abstraite, présentée sous l'aspect d'une créature féminine élégante. Si l'asyndète fragmente, voire brise la structure phrastique pour mettre en relief la diversité des qualités physique de la femme, la récurrence de la même unité sonore observée à la fin de chaque adjectif concourt à leur cohésion syntaxique. Cette forme de redondance phonique est caractéristique de l'homéoptote, procédé qui « consiste en la répétition des mêmes marques désinentielles » (N. Laurent (2001, p.41). La réitération sonore, apparaît comme un facteur d'unité des différents adjectifs qualificatifs. Si jusqu'à présent, l'occurrence analysée est constituée du seul morphème adjectival, il est aussi des séquences phrastiques comprenant des adjectifs qualificatifs déterminés par des adverbes d'intensité. Considérons, à titre d'illustration, la phrase ci-dessous :

(5) J'ai confiance en ta droiture, en ton sens de la justice pour tous. Ta **fine, subtile et délicate** intelligence des choses, les choses **les plus fines, les plus subtiles, les plus délicates**. (Chap.13, p.119).

Cet énoncé présente la répétition de la structure ternaire d'adjectifs qualificatifs déterminant respectivement les noms « intelligence » et « choses ». Autour de ces noms gravite le même nombre de morphèmes adjectivaux. Si les expansions du premier nom cité sont constituées des seuls adjectifs, celles du second support nominal sont des syntagmes. Les adjectifs qualificatifs sont alors accompagnés d'un modificateur, en l'occurrence, l'adverbe d'intensité « plus » précédé de l'article défini. La structure régulière du syntagme adjectival (ou

SAdj.) pourrait être : « les plus fines de + SN, les plus subtiles de + SN, les plus délicates de +SN. Le syntagme prépositionnel (ou SP) qui complète le SAdj représente l'élément de référence de la comparaison. La troncation du SP configure, ici, la structure grammaticale du superlatif absolu. En conséquence, sur le plan sémantique, le SP reste implicite et le modificateur « plus » va exprimer le degré d'intensité maximal. L'emploi itératif de l'adverbe induit subséquemment des effets d'hyperbole et de gradation ascendante. En outre, le sens de ces adjectifs s'apparente pour engendrer la métabole, un procédé que J.-J. Robrieux (1993, p. 90) définit « comme une accumulation d'expressions synonymes destinée à énoncer une idée différemment et essentiellement avec plus de force ». Ce mécanisme linguistique vise à renforcer l'expressivité du discours. Il contribue, comme les autres formes de répétition, à l'intensification du message. Si dans l'occurrence précédente, les adjectifs, s'agencent de façon continue, dans l'exemple suivant, leur mode de structuration est discontinu. Le passage (6) ci-dessous l'atteste :

(6) Aurore j'ai un désir, un désir **furieux** de te parler, désir **fou** de partager, désir **béant** de communiquer, avec toi, désir **profond** de t'embrasser, désir **pantelant** de faire l'amour avec toi. Oui, l'amour avec toi (Chap.1, p.23)

Dans cet exemple, l'attention se focalise sur la juxtaposition des syntagmes adjectivaux postposés au nom « désir », tête du SN qui se répète pour marquer la progression du discours. La structure paratactique dans laquelle se suivent ces syntagmes produit l'effet d'accumulation qui concourt à l'amplification du discours. De plus, les adjectifs qualificatifs qui accompagnent le nom « désir » constituent des lexèmes cohyponymes. Ils évoquent, à travers leur sémantisme hyperbolique, l'expression intense du sentiment personnel du locuteur. Son attitude apparaît comme passionnelle. Outre les faits de répétition, le lien entre le nom et l'adjectif est, dans certaines occurrences, conflictuel. Il repose sur la combinaison de termes sémantiquement incompatibles. Il en est ainsi de la structure syntaxique de l'apostrophe dans la séquence ci-après :

(7) O pieuvre mon amour, seigneur des ténèbres. O **sublime** monstruosité. Mes mains jointes implorantes, j'appelle les tiennes au secours. Chap.3, p. 40)

Dans le SN en (7), la technique de combinaison du nom « monstruosité » et de l'adjectif épithète « sublime » relève de l'oxymore. Ce procédé implique la relation d'opposition entre les deux signifiants. En effet, le support nominal

dénote l'idée de laideur et d'horreur. En revanche, l'adjectif qui le détermine est un terme appréciatif qui évoque l'attitude d'admiration du locuteur. Ce paradoxe présente un intérêt certain sur le plan argumentatif. En effet, pour M. Bonhomme (2014, p.160),

en fusionnant ces polarités anti-orientées dans une même saisie référentielle (nom + adj), cet oxymore transforme leur contenu simplement contrastif en contradiction apparente. Ce faisant, il acquiert une portée illocutoire énigmatique dont la visée perlocutoire est de surprendre le lecteur.

En dehors des occurrences susmentionnées, la spécificité syntaxique des adjectifs qualificatifs apparaît dans les phrases averbales. Considérons à cet effet les énoncés suivants :

(8) Quels **beaux** pays. **Merveilleux** les paysages. **Magnifiques** les femmes. Avec leurs seins dorés, avec leur teint basané ! (Chap. 2, p.27)

La première phrase averbale est constituée d'un seul syntagme nominal dont le nom - tête est précédé de l'adjectif épithète « beau ». L'énoncé est suivi de deux propositions elliptiques symétriques inversées. Leur structure progressive correspondrait aux phrases ci-dessous :

(8') Les paysages sont **merveilleux**. Les femmes sont **magnifiques**.

La comparaison des phrases (8) et (8') met en lumière la permutation des arguments de la copule, à savoir le sujet et l'attribut du sujet. Cette opération linguistique marque l'inversion. Ce procédé est « un renversement complet de l'ordre à l'intérieur d'une fraction de phrase ou même à l'intérieur d'une phrase entière » (J. Dubois et al. (1982, p.84). Ainsi, les deux unités adjectivales prédicatives, ordinairement postposées à la copule, se retrouvent en position frontale. Celles-ci s'arrogent, à cet effet, le privilège de la place qu'occupe le sujet pour constituer le centre focal de l'attention de l'allocutaire. Par ailleurs, le parallélisme de construction, fixant les deux adjectifs dans la même position, apparaît comme un facteur de cohésion syntaxique. Quant à l'ellipse, elle est la manifestation de l'irruption du désordre affectif marquant l'intensité des émotions. Ces énoncés sont symptomatiques de la forte affectivité du locuteur. A cet effet, pour M. Bonhomme (2014, p.171),

[les figures de style] sont fréquemment vues comme des révélateurs de l'état psychique de leur producteur. Cet état transparait à travers le facteur illocutoire fourni par la distorsion des énoncés figuraux, l'affectivité du locuteur imprégnant leur substance. En particulier, les saillances syntaxiques des figures de construction paraissent à beaucoup de rhétoriciens refléter les mouvements psychiques de leur énonciateur.

L'intérêt porté à l'adjectif qualificatif réside aussi dans la position qu'il occupe dans le syntagme nominal. En gravitant autour du nom, il est tantôt antéposé, tantôt postposé. Des facteurs syntaxiques, sémantiques et prosodiques déterminent les règles de positionnement. A cet effet, J. Dubois et R. Lagane (1973, p. 109) indiquent que « certains adjectifs se placent normalement après le nom. (...). C'est le cas, en général, pour les adjectifs qui expriment une couleur ou une forme, une nationalité, une religion, etc. ». Cette règle est parfois transgressée par Adiaffi comme on le constate dans l'exemple ci-dessous :

(9) On n'entendait que les gémissements de plaisir de cet étrange couple pourtant farouche : la Terre ne voulait pas se laisser pénétrer. Ce fut une lutte atroce, une poursuite infernale, dans le gouffre du monde. Son clitoris, **une monumentale** termitière semblable aux serres de rapaces a failli être arrachée par sa majesté céleste de colère contre sa rebelle compagne. (Chap.3, p.39)

Dans le SN « *une monumentale termitière* », la règle qui détermine la position de l'adjectif qualificatif épithète est doublement transgressée. En effet, l'adjectif qualificatif « monumentale » est antéposé au nom au mépris non seulement du principe relatif à la morphologie évoqué *supra* (s'appliquant, ici, à la forme du clitoris), mais aussi du fait de la longueur de l'adjectif qualificatif relativement au nombre de syllabes du nom. Sur ce second point, C. Fromilhague et A. Sancier-Château (2016, p.213) apportent des éclairages : « le plus important est d'ordre rythmique. En français, la phrase obéit le plus souvent à la cadence majeure, selon laquelle on va de l'élément le plus bref à l'élément le plus long. Cela se retrouve dans le cas de l'adjective épithète. ». Ainsi, en lieu et place du schéma Det+N+Adj, matérialisé par le SN « *une termitière monumentale* », l'écrivain opte pour la structure inverse, Det+Adj+N. Ce choix d'écriture est stylistiquement pertinent contrairement à la postposition de l'adjectif épithète qui, en français moderne, est non marquée. En effet, l'adjectif postposé ajoute simplement une information au nom, en le caractérisant de façon objective. Mais lorsque le modificateur est antéposé, il met en relief une part du sens du

substantif qu'il accompagne. Ainsi le signifié de l'adjectif « monumentale » fait-il écho au sémantisme du nom. Cette catégorie d'adjectif dans le SN porte le nom d'épithète rhétorique. P. Fontanier (1977, p. 324, en donne ici les caractéristiques suivantes :

(L'épithète) est un adjectif quelconque, ou simple, ou participe, que l'on ajoute à un substantif, non pas précisément pour en déterminer ou en compléter l'idée principale, mais pour la caractériser plus particulièrement, et la rendre plus saillante, plus sensible, ou plus énergique.

En conséquence, l'épithète et l'adjectif, en rhétorique, se distinguent par leur incidence sur le sens du support nominal. P. Fontanier (1977, p.324) le confirme :

L'épithète et l'adjectif se joignent tous deux également au substantif, et tous deux également pour en modifier l'idée principale par des idées secondaires. Mais l'adjectif est nécessaire, indispensable même pour la détermination ou le complément du sens, et l'on ne peut jamais dire qu'il soit oiseux. L'Épithète, au contraire, n'est souvent qu'utile, ne sert qu'à l'agrément ou qu'à, l'énergie du discours, et même assez souvent on la trouve oiseuse et redondante.

En (9), la troncation de l'épithète antéposée n'altérerait nullement le sémantisme du nom. Son emploi constitue un procédé d'insistance visant à renforcer le volume impressionnant de la termitière, et corollairement du clitoris. Vu leur forme disproportionnée, la métaphore hyperbolique donne au clitoris, non sans humour, une forme extraordinaire. Comme on le voit, les différentes techniques de combinaison de l'adjectif qualificatif étudiées jusque-là visent à rendre vives et ostensibles les réalités décrites. Ces mécanismes linguistiques constituent des effets d'hypotypose. Ce procédé, indique P. Fontanier (1977, p.390) « peint les choses d'une manière si vive, et si énergique qu'elle les met en quelque sorte sous les yeux, et fait d'un récit ou d'une description, une image, un tableau ou même une scène vivante. ».

En somme, l'étude descriptive de l'adjectif qualificatif a permis de mettre en relief différents procédés de construction. Le plus employé est assurément le phénomène de répétition qui se manifeste, soit par la réitération symétrique du même morphème adjectival, engendrant des tours pléonastiques, soit par la juxtaposition de plusieurs adjectifs morphologiquement distincts. Les effets d'accumulation qui en résultent induisent les figures d'amplification telles que la

métabole, l'hyperbole et la gradation ascendante. A ces techniques narratives, s'ajoute l'oxymore par la relation sémantiquement incongrue de l'adjectif qualificatif au support nominal. Ces différents modes de combinaison, qui concourent à la redynamisation du discours, en soulignent le caractère hypotypotique et intensif. De plus, le mode d'encodage des adjectifs qualificatifs mis en jeu à travers ces procédés rhétoriques est caractéristique du code du langage oral, à tout le moins, de la poésie oralisée. Il reste à faire ressortir les valeurs énonciatives et les effets d'intentionnalité qui sous-tendent l'emploi de ces adjectifs.

2. IMPLICATIONS SEMANTIQUES DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Après l'analyse syntaxique des adjectifs qualificatifs, l'étude consiste à déterminer les valeurs sémantique et pragmatique des signifiants afin d'accéder à la structuration des stratégies argumentatives que leur sens implique. Dans cette perspective, les travaux de C. Kerbrat-Orecchioni, qui a établi une typologie des adjectifs, seront sollicités. Elle les répartit en deux classes : d'une part les adjectifs dits objectifs, d'autre part les adjectifs dits subjectifs. Les subjectifs sont constitués de deux catégories que sont les affectifs et les évaluatifs. Les adjectifs qualificatifs affectifs évoquent les sentiments du producteur du discours. Quant aux évaluatifs, subdivisés en axiologiques et en non axiologiques, ils sont respectivement porteurs des appréciations du locuteur et de l'évaluation de l'objet selon une norme donnée. En considérant ces principes, les subjectifs constituent des marqueurs de modalisation. Cette notion, selon D. Maingueneau (2009, p. 88) « désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé et à l'égard de son allocataire, attitude qui y laisse des traces de divers ordres. » Autrement dit, ils mettent en évidence les réactions et les jugements de valeur de l'énonciateur. Ainsi, comme l'indique C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 84), les adjectifs affectifs « énoncent, en même temps une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet ». Ils sont alors orientés à la fois vers l'objet et vers le producteur du discours. C'est le cas en (1) :

- (1) A défaut de l'autre plaisir, il se contenta de celui, infini, des yeux : qu'elle est **belle**, la **belle** Aurore : un bijou des Dieux. (Chap.1, p.22)

L'adjectif « belle » caractérise simultanément le trait physique d'Aurore et le sentiment que ce portait inspire à l'énonciateur. Mais le double emploi de l'adjectif qualificatif introduit des nuances sur le plan sémantique. Dans la fonction attribut du sujet, l'adjectif fait ressortir à la fois le charme d'Aurore qu'il

subit et le jugement positif qu'elle lui fait porter. Dans la fonction épithète, l'adjectif antéposé au nom propre ou au nom commun reçoit une autre interprétation sur le sens que lui donne la rhétorique. Cette catégorie d'adjectifs est qualifiée respectivement d'épithète de caractère et l'épithète de nature. Dans cette perspective, C. Fromilhague et A. Sancier-Château (2016, p. 212) font observer que « le sujet pose la qualité comme propriété essentielle, inaliénable et définitoire de l'objet. ». Tout bien considéré, le signifié de l'adjectif est une part intrinsèque des traits d'Aurore. La répétition de l'adjectif produit un effet d'hyperbole qui souligne la passion qu'éprouve le personnage pour sa bien-aimée. Mais dans l'exemple suivant, l'adjectif est associé à un nom commun :

(9) On n'entendait que les gémissements de plaisir de cet étrange couple pourtant farouche : la Terre ne voulait pas se laisser pénétrer. Ce fut une lutte atroce, une poursuite infernale, dans le gouffre du monde. Son clitoris) **une monumentale termitière** semblable aux serres de rapaces a failli être arrachée par sa majesté céleste de colère contre sa rebelle compagne. » (Chap.3, p.39).

Dans le SN, l'adjectif « monumentale », met en saillance les dimensions, à tout le moins, le volume de l'organe du sexe féminin. L'allusion à la morphologie autorise à intégrer l'adjectif en (9) dans la catégorie des évaluatifs non axiologiques. En effet,

Cette classe comprend tous les adjectifs qui sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent (...). (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 85-86)

L'adjectif « monumentale » suppose l'évaluation d'une norme en fonction de l'idée que le locuteur se fait du volume de la termitière. Aussi le morphème exprime-t-il un degré de grandeur surdimensionné pour suggérer la forme de l'organe sexuel. Et tout bien considéré, le contexte d'emploi, marqué par la relation métaphorique entre la termitière et le clitoris, suscite le comique et la moquerie. Ainsi, l'adjectif se voit doter d'un trait évaluatif axiologique. La trame narrative est constituée de nombreuses occurrences d'évaluatifs, comme dans :

(6) Aurore j'ai un désir, un désir **furieux** de te parler, désir **fou** de partager, désir **béant** de communiquer, avec toi, désir **profond** de

t'embrasser, désir **pantelant** de faire l'amour avec toi. Oui, l'amour avec toi (Chap.1, p.23)

Dans cet exemple, les adjectifs « *furieux* », « *fou* », « *béant* », « *profond* », « *pantelant* » produisent, par leur sémantisme, un effet d'hyperbole, pour traduire l'intensité croissante de l'émotion du personnage. Ces qualificatifs métaphorisent le sentiment en l'assimilant d'une part, à un espace aux dimensions démesurées comme l'attestent les mots « *béant*, *profond* », d'autre part, à un être aux réactions affectives incontrôlées comme l'illustrent les termes ;« *furieux* », « *fou* », « *pantelant* ». Dans ce contexte d'énonciation, ils sont dotés de valeur laudative pour marquer la vibration du désir. Il est aussi des adjectifs qualificatifs associés aux adverbes d'intensivité en (5) :

(5) J'ai confiance en ta droiture, en ton sens de la justice pour tous. Ta **fine**, **subtile** et **délicate** intelligence des choses, **les choses les plus fines, les plus subtiles, les plus délicates**. (Chap.13, p.119)

Dans cette séquence, les adjectifs déterminés par l'adverbe d'intensité appartiennent à la classe des évaluatifs non axiologiques. En effet, selon C. Kerbrat -Orecchioni (1980, p. 85), « pour mettre en évidence la spécificité de cette classe d'adjectifs, on pourrait invoquer certains critères tels que leur caractère graduable, leur possibilité d'être employée en structures exclamatives, etc. » Ici, outre le trait qualitatif de l'adjectif, l'adjonction de l'adverbe d'intensité « plus » constitue la preuve de leur intégration dans la classe des non axiologiques. Le signifiant indique le degré élevé des sensations qui vont au-delà de la norme que conçoit le locuteur. En outre, les adjectifs qu'ils déterminent sont, du point de vue de leur sens, dotés de traits axiologiques appréciatifs. Ils décrivent l'état extatique du personnage. La répétition des signifiants adjectivaux et adverbiaux, fonctionnant comme des outils d'amplification, qui concourent à l'expression intense des sensations du personnage. Par ailleurs dans d'autres occurrences telles qu'en (4), le même l'adjectif qualificatif exprime simultanément l'évaluation et l'affectivité :

(4) Telle une enfant nue, telle la Liberté se promenait. **Palpitante**, **frémissante**, **bouleversante**, **émouvante**, **frétillante**, la Liberté

passait. C'est fantastique. Extraordinaire. La Liberté nimbée de gloire. (Chap.2, p. 30)

Dans cet énoncé, la série d'adjectifs descriptifs prête à la figure allégorique de la liberté des traits aussi bien affectifs qu'axiologiques. Dans le premier cas, ils révèlent le sentiment d'amour qui anime l'énonciateur et dans le deuxième cas, ces signifiants sont valorisants. C'est dans cette perspective qu'ils font partie de la classe des axiologiques. Les évaluatifs, comme l'explique C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 91), « portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur positif ou négatif. ». Dans cette occurrence, il existe donc entre les affectifs et les évaluatifs axiologiques une affinité comme en témoigne l'exemple (2).

(2) Ce matin, au réveil, à Talouakro, la Liberté batifolait partout : elle voltigeait dans les cases, dans les champs, dans les rues. Les gens en étaient ivres : ils étaient **dingues, dingues, dingues**. La liberté, c'est la folie. (Chap. 4, p. 46).

Dans cette phrase, l'accumulation qu'engendre la réduplication de l'adjectif suggère l'intensité des émotions et de l'enthousiasme du narrateur. L'avènement des indépendances constitue, pour toute la population, une source de joie débordante. Ainsi, l'emploi des différents adjectifs qualificatifs révèle son engagement politique. Outre les sujets politiques et sentimentaux, l'attitude des personnages se manifeste à l'occasion des cérémonies culturelles. En témoigne l'adjectif qualificatif employé dans l'apostrophe de la séquence suivante :

(7) O pieuvre mon amour, seigneur des ténèbres. O **sublime monstruosité**. Mes mains jointes implorantes, j'appelle les tiennes au secours. Chap.3, p.40)

Dans le SN « une sublime monstruosité », l'adjectif « *sublime* » constitue, à travers le trait valorisant de la pieuvre, un évaluatif axiologique. Cet adjectif est aussi porteur d'affectivité en ce qu'il traduit le sentiment d'admiration, voire d'adoration du locuteur à l'égard de l'animal. La qualification appréciative de la monstruosité a de quoi surprendre pour qui connaît le rituel de la religion et de sa divinité. Cette attitude est caractéristique de la philosophie animiste des croyances religieuses africaines. L'oxymore suggère, à juste titre, le paradoxe de cette relation mystico-amoureuse. En effet, le lexème adjectival, à la fois appréciatif et affectif, associé au nom péjoratif, dénote l'attitude étonnante de

l'énonciateur qui voue à cette force lugubre un véritable culte. Jusqu'à présent, les termes analysés sont mélioratifs. Il importe aussi d'indiquer que des adjectifs sont porteurs d'évaluation négative comme l'illustrent les occurrences ci-dessous :

(10) C'est un droit inaliénable de respirer l'air pur, de ventiler le corps, de voir le soleil, par conséquent, il est interdit d'enfermer un homme dans une prison **puante, fétide, étouffante, irrespirable.** (Chap. 2, p.26)

L'extrait (10) met en relief la juxtaposition des adjectifs axiologiques négatifs traduisant le dégoût que l'univers carcéral inspire au locuteur. Ces adjectifs, eu égard à leur contigüité sémantique par le jeu de la métabole, expriment l'intensité des sensations olfactives nauséabondes dont il faut débarrasser la prison à l'avènement des indépendances. Sous l'angle énonciatif, l'examen sémantique des adjectifs révèle la présence des trois catégories d'adjectifs de subjectivité. La frontière entre les trois entités n'est pas étanche. Les évaluatifs sont, dans certaines occurrences, dotés de valeur affective et inversement. Leurs emplois redondants et emphatiques suggèrent, dans un registre passionnel, l'exacerbation des sentiments personnels. Ces sentiments représentent, par la voix du narrateur et des personnages, des signes d'engagement d'Adiaffi successivement, sur le plan sentimental à travers l'attachement à sa bien-aimée, sur le plan religieux par ses croyances animistes et sur le plan politique pour le combat de l'avènement des indépendances.

CONCLUSION

De cette étude, il ressort que le mode d'organisation des adjectifs qualificatifs est marqué par les faits de répétition et de contraste. Ainsi fonctionnent-ils comme les ressorts syntaxique et lexical qui assurent la scansion de la progression discursive. Les procédés d'accumulation, de gradation et d'oxymore qui en émergent confèrent à la prose d'Adiaffi une dimension expressive et poétique. Les différents modes combinatoires des adjectifs qualificatifs apparaissent comme des faits d'hypotypose destinés à capter l'attention du lecteur sur la caractérisation des noms qu'ils déterminent. En outre, ces adjectifs qualificatifs, analysés à la lumière des théories énonciatives, soulignent, par leur récurrence, l'importance émotionnelle et évaluative du discours. La parallèle entre l'amplification de la combinaison des adjectifs et l'expression abondante, voire intense des sentiments et des idées est saisissant. Les modalités subjectives ainsi activées fonctionnent comme des stratégies argumentatives visant à marquer fortement la sensibilité du lecteur afin de lui faire partager la vision du monde du narrateur.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONHOMME Marc, 2014, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion.
- DUBOIS Jean et LAGANE René, 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean et al, 1982, *Rhétorique générale*, Paris, Seuil.
- FONTANIER Pierre, 1977, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- FROMILHAGUE Catherine et SANCIER - CHATEAU Anne, 2016, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin.
- GEORGIN René, 1952, *Guide de langue française*, Paris, Edition André BONNE.
- GREVISSE Maurice, 1980, *Le bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- LAURENT Nicolas, 2001, *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 2009, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- ROBRIEUX Jean-Jacques, 1993, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- SARFATI Georges Elia, 2001, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, Nathan